



Circulaire n° 3852

## Circulaire

aux administrations communales,  
aux syndicats de communes,  
aux offices sociaux et  
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

**Objet :** COVID-19 – Déconfinement 4<sup>ème</sup> phase - règlement grand-ducal du 26 mai 2020

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une copie du règlement grand-ducal du 26 mai 2020<sup>1</sup> qui met en œuvre la quatrième phase du déconfinement ainsi qu'un texte consolidé du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 qui permet de retracer plus facilement les modifications apportées à la réglementation précédente.

Je ne manquerai pas de vous transmettre rapidement une circulaire plus détaillée pour vous expliquer les changements que vient de décider le Gouvernement.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding

---

<sup>1</sup> Règlement grand-ducal du 26 mai 2020 portant modification du règlement grand-ducal modifié du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.